



la lettre de Michèle Rivasi

Députée européenne Europe Écologie Les Verts du grand Sud-Est

Meilleurs vœux 2015 !

Ensemble, unissons nos forces et nos énergies pour construire un avenir meilleur aux générations futures. Pour notre planète, mobilisons-nous tous pour faire de la Conférence de Paris sur le Climat, à la fin de l'année, une insurrection citoyenne pour répondre à l'urgence et à l'immense défi du bouleversement climatique. Luttons contre les inégalités et bâtissons ensemble une Europe citoyenne et solidaire.

Comme le dit André Gide : « *L'Homme ne peut découvrir de nouveaux océans tant qu'il n'a pas le courage de perdre de vue la côte* »



NOUS SOMMES TOUS CHARLIE

Je rends hommage aux 17 victimes des attentats terroristes perpétrés dans les locaux du journal satirique Charlie Hebdo, à Montrouge et Porte de Vincennes.

Poursuivons leur combat pour la liberté d'expression.



EDITO

CONTRE LES MURS ET LES BARRAGES, LA VIE, LES FLEURS, L'ESPOIR D'UNE AUTRE EUROPE

Le jeune botaniste Rémi Fraise a été tué par les forces dites de l'ordre alors qu'il défendait un territoire naturel, la zone humide du Testet, contre la prédation des ressources pour une agriculture intensive qui a toujours plus soif. Il y a cent ans, ce sont des milliers de jeunes que l'État a utilisé comme chair à canons pour soi-disant défendre un territoire national dans une guerre qui fut une boucherie sans nom.

Quand est-ce que nos dirigeants comprendront, comme les pères fondateurs de l'Europe l'ont compris, qu'il fallait faire la paix entre les peuples européens pour éviter d'autres guerres, qu'il faut faire la paix avec la nature face aux grandes menaces qui pèsent sur la biodiversité et l'avenir de l'humanité avec l'accélération du changement climatique notamment ?

Chico Mendes, le syndicaliste et militant écologiste défenseur de l'Amazonie s'opposant à sa déforestation, disait de façon prémonitoire, quelques jours avant son assassinat : « Je ne veux pas de fleurs parce que je sais que vous les cueillerez dans la forêt. La seule chose que je désire, c'est que ma mort aide à mettre un terme à l'impunité des meurtriers protégés par l'État ».

Aussi, résumait-il la portée universelle de son combat, qui rejoint celle de tous les héros ordinaires qui se mobilisent ici et là pour empêcher la dégradation de notre environnement : « D'abord, je croyais que je me battais pour sauver les hévéas, puis je croyais me battre pour sauver la forêt d'Amaz-



zonie. Maintenant, je réalise que je me battais pour l'humanité »

Le projet du barrage de Sivens, comme tant d'autres projets inutiles et écologiquement insoutenables, révèle la crise de la démocratie représentative traditionnelle et le découplage qui existe entre la légalité formelle d'un projet et sa légitimité démocratique. Mais aussi l'équilibre à trouver entre la dictature des intérêts de court terme et l'appréhension des grands enjeux planétaires (extinction des espèces, adaptation au changement climatique, nécessaire transition énergétique...). Et enfin la nécessaire prohibition de tous les conflits d'intérêts existant entre élus, maîtres d'ouvrage et experts.

Les opposants au barrage, comme ceux de Notre-Dame-des-Landes, se sont heurtés à ce mur d'incompréhension, à l'opacité et à la surdité des pouvoirs publics, au harcèlement de la police...

D'UN MUR L'AUTRE

Nous avons fêté cet automne le 25^e anniversaire de la chute du mur de Berlin qui permit, certes, la réunification allemande mais aussi et surtout l'unification du continent européen. C'était « le rêve de l'Oder et du Danube » dont parlait Dany Cohn-Bendit lors des élections européennes de 2009 lorsqu'il évoquait le 3^e rêve

à Rémi Fraise

européen, aujourd'hui malheureusement évanoui : celui du Bosphore et de l'intégration de la Turquie à l'Union européenne. Aussi, un quart de siècle après cette ode à la joie, l'histoire bégaie et un rance parfum de guerre froide renaît dans une Europe menacée par la poussée nationale-populiste, les tensions avec la Russie de Poutine et les menaces de guerre en Ukraine.

Tant de murs restent à abattre aux portes de l'Europe : celui que vient d'ériger la Bulgarie contre les migrants ; celui dit « barrière de séparation israélienne » qui encercle la Cisjordanie et enferme les Palestiniens ; celui de Ceuta et Melilla sur lequel se fracassent tant d'Africains croyant encore à l'Eldorado européen sans oublier celui invisible de notre oubliée *mare nostrum* entre la Libye et Lampedusa où se noient tant de réfugiés et de désespérés (25 000 migrants sont morts en Méditerranée depuis l'an 2000).

La nouvelle Commission Juncker, entrée en fonction en novembre 2014, est celle de la dernière chance pour relancer le rêve européen, rompre avec la dérive austéritaire et sécuritaire du Vieux-Continent et créer de nouvelles solidarités pour faire face aux enjeux planétaires que sont notamment l'urgence climatique et la transition énergétique.

Face à la crise systémique et au repli nationaliste mortifère, il n'y a pas d'autres choix que de tenter de rebâtir un horizon européen.

C'est ce que tente de faire la délégation Europe Écologie au Parlement européen en réveillant une Europe citoyenne.



La vie du Parlement Européen

LES ÉCOLOGISTES, sentinelles d'une autre Europe

Le Groupe des Verts-ALE, auquel les écologistes français appartiennent, est passé de 58 eurodéputés en 2009 à 50 en 2014. Cette régression est le résultat d'une campagne où les populistes anti-européens ont pu imposer leurs thèmes avec le soutien tacite d'une droite conservatrice et réactionnaire: lutte contre

l'immigration, sortie de l'euro, souverainisme national étaient leurs priorités.

Même si les Verts-ALE ont perdu des sièges, ils ont étendu leur influence en Europe : des élus de Lituanie, de Hongrie et de Croatie (nouvel État membre) ont su démontrer que l'Europe centrale était ouverte à l'écologie.

Des membres du parti Pirate et les élus régionalistes (Alliance Libre Européenne, ALE) complètent aussi les rangs des écologistes. La délégation française, que je préside, est passée de 16 à 6 membres, et s'est mutée en délégation franco-phonie comprenant des élus luxembourgeois, belge et catalan afin de consacrer le caractère transnational de l'Europe des écologistes.

Affaire Luxleaks : contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale, des actes ! Une commission d'enquête européenne réclamée par les écologistes

Le début de mandature de la nouvelle Commission est marqué par les révélations autour du rôle du Luxembourg comme refuge paradisiaque pour des firmes multinationales lorsque l'actuel président de la Commission était aux responsabilités dans le grand Duché. L'administration fiscale du Luxembourg a été l'objet d'une seconde série de révélations en décembre qui mettent cette fois en lumière le rôle déterminant de certains grands cabinets de conseil en tant que chevilles ouvrières de l'optimisation fiscale.

Jean-Claude Juncker est accusé par Eva Joly d'avoir joué « le patriote zélé au détriment de ses partenaires et, « accessoirement », des citoyens européens. »

Il se défend en affirmant qu'il a pour sa part toujours lutté pour une harmonisation fiscale à l'échelle européenne.

Aussi, alors que les gouvernements européens refusent de prendre des mesures concrètes pour lutter contre l'évasion fiscale et le dumping fiscal en Europe, il devient urgent de combler le vide législatif et d'aboutir à une harmonisation fiscale européenne. Le groupe des Verts/ALE souhaite la mise en place immédiate d'une commission d'enquête du Parlement européen. C'est l'outil le plus puissant à disposition du Parlement et son mandat va au-delà des pouvoirs d'une simple commission spéciale. Elle peut enquêter sur des cas d'infraction de la législation européenne et vérifier que la Commission européenne agit conformément à ses obligations sous les traités européens. Alors que les États membres luttent contre les déficits sous la pression de la Commission, celle-ci doit bien comprendre que la perte de revenus liés à l'évasion fiscale doit devenir une priorité pour lutter contre l'austérité. Il n'y a pas de fatalité, il faut juste de la créativité et de la volonté politique.

L'INVESTITURE DE LA COMMISSION JUNCKER



Le nouveau collège des 28 commissaires européens ; il y a un manque réel de parité dans cette nouvelle équipe !

Le début de la législature a été consacré à la validation du collège des commissaires européens. Suite à la victoire de la droite en Europe, le candidat légitime à la présidence de la Commission était Jean-Claude Juncker, ancien Premier ministre luxembourgeois.

La procédure nouvelle d'investiture du Parlement européen avec audition de chaque commissaire est positive en donnant du poids à la démocratie parlementaire.

Ces auditions ont révélé par exemple la situation de conflit d'intérêt du commissaire espagnol Miguel Arias Canete qui, outre des propos sexistes intolérables, a vendu ses actifs dans des compagnies pétrolières, qu'il a fondées, à sa belle famille pour ne pas être empêché et qui a été nommé commissaire en charge des politiques climat-énergie.

De même, Pierre Moscovici a été titillé pour la supposée « mauvaise gestion » des finances publiques françaises ne respectant pas le pacte de stabilité et les fameux 3%. Il a été, rappelons-le ministre de l'Économie et des Finances de 2012 à 2014.

C'est ainsi qu'est né un « deal » de co-gouvernance, un pacte majoritaire entre les 3 groupes politiques

les plus gros à supprimer et situés au cœur de l'échiquier (la droite – PPE –, les sociaux démocrates – PSD – et les libéraux – ALDE) qui se sont partagés les postes dans une logique qui ne participe pas à réveiller le désir d'Europe. On ferme les yeux sur Canete et vous validez Moscovici, l'affaire est dans le sac.

Enfin, un autre commissaire a suscité une vive polémique. Il s'agit du commissaire hongrois Tibor Navracsis qui s'était illustré en tant que ministre de la Justice d'Orban en promulguant les lois liberticides, à l'encontre de la liberté de la presse notamment.



Très attentive aux réponses de Jean-Claude Juncker lors de son audition par le groupe des Verts au Parlement européen

Il est commissaire chargé de la Culture, de l'Éducation et de la Citoyenneté.

La nouvelle Commission ressemble donc à l'Europe actuelle : d'obédience libérale avec des membres limite réactionnaires.

Espérons qu'il y ait de bonnes surprises parmi les commissaires plus anonymes et que Jean-Claude Juncker saura insuffler une dimension transcendant les réflexes intergouvernementaux en redonnant du sens à la construction européenne.

Audition de Jean-Claude Juncker par le Groupe des Verts-ALE





Négociations transatlantiques : non au déni démocratique et à la mise en péril de nos modes de vie



Action pour la transparence des négociations du TAFTA

Partout à travers l'Europe et les États-Unis, de plus en plus de citoyens se mobilisent contre le TAFTA (Transatlantic Free Trade Area). Avant même leur lancement, les Verts s'étaient opposés à l'ouverture des négociations UE/États-Unis, conscients que cet accord serait un nouvel assaut sur nos démocraties, une menace de plus de dilution du projet européen. Et depuis, ils n'ont eu de cesse d'alerter les citoyens sur ses dangers. Mais il n'y a pas de fatalité. Nous avons gagné sur ACTA, nous pouvons arrêter TAFTA.

Un nivellement par le bas des législations

Puisque les droits de douane entre l'UE et les États-Unis sont déjà faibles (mais très importants pour l'agriculture), TAFTA se concentre sur ce que les multinationales jugent trop «encombrantes»: nos législations en matière d'environnement, d'alimentation, de

santé, de libertés numériques, de services publics, mais aussi en matière de régulation de la finance, des produits chimiques et pharmaceutiques. Ainsi l'agro-industrie américaine travaille à ce que l'Europe lève l'embargo sur le bœuf aux hormones, le poulet chloré et les OGM. Une vraie remise en cause des agricultures paysannes en Europe et aux États-Unis et de notre combat pour une alimentation saine.

Nos modes de vie menacés

Nos services publics font face à la menace d'une libéralisation agressive. Côté américain, les fournisseurs privés de services de santé ou d'éducation souhaitent marchandiser un peu plus nos services publics. Côté européen, les multinationales de l'eau défendent une privatisation des services de l'eau outre-Atlantique. De même, le respect de la vie privée et des libertés numériques est attaqué par l'objectif de marchandisation de nos données personnelles.

LA SANTÉ : POUR UNE POLITIQUE COMMUNE EUROPÉENNE

Comme en 2009, la Commission européenne a tenté de faire passer l'Agence européenne du médicament (EMA) sous le giron du département Entreprises. C'était sans compter, cette fois aussi, sur la vigilance du groupe des Verts/ALE qui a fait pression sur le Président de la Commission européenne Juncker afin d'empêcher la politique du médicament de devenir un enjeu plus commercial que sanitaire. Le lobbying de l'industrie pharmaceutique n'a pas porté ses fruits grâce à la réactivité des parlementaires européens mais aussi grâce au plaidoyer efficace des associations de patients auprès de la Commission européenne. Cette dynamique doit se perpétuer dans la mandature à venir, pour le bien de la santé publique européenne. La transparence, l'accès aux données des études cliniques, l'amélioration de la pharmacovigilance et la notification effective des effets secondaires pour lesquels je me suis battue sous la précédente législature auraient pu être remis en cause avec ce changement de giron. Pour autant, l'EMA n'est pas parfaite et je ne manquerai pas d'utiliser le vote de sa subvention annuelle pour améliorer son fonctionnement et y empêcher les conflits d'intérêts que j'ai pu débusquer par le passé.

Le groupe des écologistes au Parlement européen a obtenu un débat avec la Commission européenne sur l'accès aux soins, suite aux tensions actuelles autour de la question du prix des médicaments

vitaux en France, au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal et en Grèce notamment.

C'est le prix demandé pour un nouveau traitement contre l'hépatite C, le Sofosbuvir, qui a mis le feu aux poudres. Ce produit fabriqué par la firme pharmaceutique Gilead coûte entre 50 000 et 60 000 euros par patient par cure de 12 semaines, ce qui compromet gravement l'accessibilité de ce traitement aux personnes qui en ont le plus besoin.

Mais le problème est structurel, le cas du Sofosbuvir est loin d'être isolé puisque cette gamme de prix tend à devenir la norme et se soigner devient un luxe. C'est notre politique d'accès universel aux soins qui est remise en cause alors même que le nombre de cancers et de maladies chroniques liées aux facteurs environnementaux augmente de façon exponentielle partout en Europe. Combinée à la montée de la précarité suite aux politiques d'austérité, cette situation est explosive pour l'état de santé de la population européenne dont l'espérance de vie commence à régresser dans certains pays.

Concernant le prix du médicament et face à l'urgence d'une harmonisation, la Commission européenne Barroso a eu le toupet de nous répondre que la fixation du prix des médicaments était strictement du ressort des États membres et que donc elle ne pouvait rien faire. Cela est faux ! Les abus des firmes phar-

L'opacité totale des négociations

Depuis leur lancement mi-2013, les négociations se sont poursuivies sans que les citoyens puissent savoir les choix de société qui sont discutés en leur nom.

L'accès aux documents clés et donc à l'information est limité à une poignée de députés et de représentants des États membres à Bruxelles. Les citoyens, des deux côtés de l'atlantique sont délibérément écartés des discussions malgré l'impact que le TAFTA aura sur leur vie.

D'ailleurs, les données dont nous disposons montrent que 93% des réunions préparatoires sur le TAFTA ont eu lieu uniquement avec des représentants de l'industrie. Un vrai déni de démocratie.

Pour quelques poignées de croissance en plus...

Les partisans de TAFTA continuent à marteler que ce traité est la seule réponse pour sortir l'Europe de la crise économique et nous promettent beaucoup d'emplois et de croissance. Pourtant, de l'aveu même de la Commission européenne, certains secteurs seront fortement «dégraissés», en clair ils perdront des emplois, et les éventuels bénéfices économiques ne se feraient sentir qu'à partir de 2027. Et cela sans compter ce que le nivellement par le bas des législations de protection de la santé, de l'environnement ou des salariés occasionnera comme dégâts, y compris sur l'économie.

L'aberration des tribunaux arbitraux

Le TAFTA, comme le CETA (accord de libre-échange UE/Canada), contiendra un «mécanisme de règlement des différends investisseurs/état».

Un nom barbare pour désigner ni plus ni moins un recours à l'arbitrage privé pour régler des différends commerciaux en dehors toute juridiction nationale. Les entreprises pourront donc attaquer un État ou une collectivité locale lorsqu'ils jugeront qu'une décision publique remet en cause leurs bénéfices présents ou à venir et peu importe que cette décision fasse progresser la société sur l'environnement, la protection de la santé ou encore les droits des salariés et des citoyens. Ainsi l'Allemagne est-elle poursuivie par une société suédoise d'énergie suite à sa décision de sortir du nucléaire. Si le Traité était déjà en vigueur, des entreprises américaines auraient pu attaquer la France pour son moratoire sur les cultures d'OGM, son refus d'exploiter les gaz de schiste ou son interdiction du bisphénol A dans les biberons !

Accepter le traité transatlantique c'est renoncer à notre capacité de décider, de construire la société et l'Europe que nous voulons. Nous refusons ce marchandage entre la démocratie et les intérêts de quelques multinationales. Nous dénonçons cette négociation qui se déroule en toute opacité, sans les citoyens, contre les citoyens.



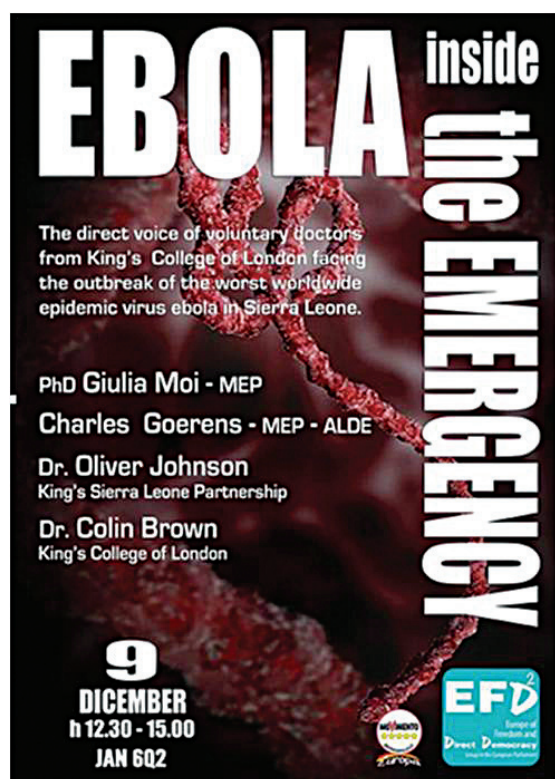
J'ai rencontré le nouveau commissaire à la Santé, Monsieur Andriukaitis, qui est très sensible aux questions de santé-environnement. J'espère que nous pourrions collaborer utilement pour les 5 ans à venir pour la protection de la santé des européens

maceutiques qui demandent des prix astronomiques sont possibles parce que les États leur accordent des monopoles par l'intermédiaire des brevets. Les États et l'Europe agissent comme si la seule façon de permettre la recherche médicale était de subir ces situations de monopoles. Mais ce n'est pas le cas. Il existe d'autres outils pour permettre une recherche au service de la santé publique. Il existe des possibilités légales pour lever les brevets lorsque cela est nécessaire. La Commission qui va participer dans les semaines qui viennent à plusieurs réunions avec les États membres doit promouvoir ses options, insuffler une approche nouvelle et cesser de faire le jeu de l'industrie.





Pour une mobilisation européenne contre EBOLA



que deux essais cliniques de vaccins devraient démarrer début 2015 en procédure accélérée. Je tiens à rendre hommage au travail de Médecins sans frontières qui, grâce à son engagement sur le terrain, a alerté la communauté internationale pendant des mois sur la gravité de la situation en Afrique de l'Ouest. C'est seulement le 8 août, 6 mois après le début des alertes répétées des humanitaires, que l'OMS a réagi en déclarant qu'il s'agissait d'une crise internationale : c'était beaucoup trop tard ! L'inaction de l'OMS a mené à l'aggravation de l'épidémie passée hors de contrôle, dans des pays aux infrastructures sanitaires déplorables et aux économies aujourd'hui dévastées comme en période de guerre. L'Union Européenne

a promis une aide équivalente à 1,1 milliards d'euros (434 millions d'euros de la Commission -aide humanitaire- ; le reste est une aide financière et matérielle des États membres). L'accélération des procédures d'autorisation d'essais cliniques risque de conduire à de graves dérives éthiques : même en situation d'urgence, il est nécessaire de s'assurer du consentement éclairé des patients en amont et



9 décembre 2014. J'ai co-organisé une conférence sur la lutte contre le virus Ebola : l'UE doit continuer sa mobilisation financière et participer directement à la formation du personnel soignant sur place.

La commission de l'environnement, de la santé et de la sécurité alimentaire (ENVI) du Parlement européen a reçu le 6 novembre la directrice régionale pour l'Europe de l'OMS, Madame Zsuzsanna Jakab, lors d'un débat sur Ebola. Celle-ci s'est félicitée de l'action de l'OMS sur la crise liée au virus qui sévit actuellement en Guinée, au Sierra Leone et au Liberia. Elle a insisté sur le fait que le risque de propagation du virus en Europe était faible et a indiqué

de la publication des données cliniques à l'issue des essais. La priorité des priorités reste donc celle des ressources humaines. Que ce soit en matière de logistique (construction d'hôpitaux pour combler le déficit existant, gestion des combinaisons contaminées, enterrements dignes et sûrs) ou de formation des personnels de santé sur place auxquels il faut adjoindre des médecins et des épidémiologistes venus d'Europe. La Commission européenne a promis 180 millions d'euros d'aides, celles-ci doivent être effectives au plus tôt. Rappelons que plus cette crise dure, plus la mortalité indirecte augmente car pendant ce temps on ne traite pas les autres maladies type malaria et plus la gestion de l'après Ebola sera coûteuse.

Hinkley Point : quand le gouvernement britannique tourne le dos aux filières énergétiques d'avenir

La Commission européenne a donné son approbation pour les plans du gouvernement britannique visant à soutenir la construction d'une nouvelle centrale nucléaire à Hinkley grâce à une aide publique, justifiant son choix par l'incapacité des marchés à financer un tel projet. Il ne fait aucun doute que les conditions généreuses offertes par le gouvernement britannique à EDF sur Hinkley Point C équivalent à une aide d'État illégale en vertu des règles de l'UE. Nous avons argumenté et justifié le refus de cet accord auprès de la Commission: cette décision est d'une lâcheté que les contribuables britanniques retiendront à l'encontre de l'UE, cet accord s'étant fait dans leur dos et à leurs frais. Cet accord va avoir un impact dévastateur sur les véritables investissements d'avenir, pour des énergies propres, sûres et renouvelables, et crée un précédent inquiétant pour l'ambition énergétique de l'Union européenne. Cette renaissance forcée du nucléaire, contre les règles de la concurrence et du marché européen pourtant défendues et protégées par la Commission, est un scandale qui ne va pas rester sans suite et pourrait encore être bloqué, suite à des recours juridiques devant la Cour de Justice de l'UE ou faute de confiance des investisseurs dans une industrie exsangue, dont Areva est un symbole.

POUR FINANCER LA TRANSITION ET CHANGER DE MODÈLE ÉNERGÉTIQUE

Une étude sur les *Subventions et coûts de l'énergie dans l'Union Européenne* montre qu'en 2012, les aides publiques accordées par les États membres de l'UE au secteur de l'énergie ont été en grande partie destinées au charbon et au nucléaire.

Ce rapport confirme les inquiétudes exprimées par les écologistes depuis longtemps : les énergies fossiles et nucléaires continuent de recevoir malgré leur maturité davantage de subventions publiques que les énergies renouvelables, alors que la très grande majorité des nouvelles installations électriques sont des renouvelables et que leurs coûts sont aujourd'hui compétitifs.

Il faut cesser de dépendre de technologies low cost produites au détriment de la santé humaine et de l'environnement.

Comment l'Europe peut-elle rester un leader dans les négociations climatiques si elle continue à financer les énergies qui asphyxient nos ambitions ? Les écologistes défendent l'idée d'une Communauté européenne des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique fondée notamment sur la recherche développement et l'innovation.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE URGENCE CLIMATIQUE

Samedi 18 octobre de 14h à 20h

À MAINS D'ŒUVRES (Saint-Ouen) M^e Porte de Clignancourt

ENSEMBLE MAINS-TENANT !

AVEC :

- Denis BAUPIN (Membre du Parlement européen)
- Yves COCHET (Membre du Parlement européen)
- Emmanuelle COSSE (Membre du Parlement européen)
- Pascal DURAND (Membre du Parlement européen)
- Hervé KEMPF (Membre du Parlement européen)
- Yannick JADOT (Membre du Parlement européen)
- Jean JOUZEL (Membre du Parlement européen)
- Pierre LAROUTUROU (Membre du Parlement européen)
- Jade LINDGAARD (Membre du Parlement européen)
- Jean-Luc MÉLENCHON (Membre du Parlement européen)
- Pierre RADANNE (Membre du Parlement européen)
- Agnès SINAI (Membre du Parlement européen)

ORGANISÉ PAR :

- Europe Écologie les Verts
- Les Verts | ALE au Parlement européen
- Sergio CORONADO (député)

Urgence climatique, transition énergétique

250 personnes (dont beaucoup d'étudiants) ont participé au forum de Saint-Ouen au mois d'octobre que j'ai organisé avec Sergio Coronado (député) en présence de Pierre Radanne, Jean Jouzel, Pascal Durand, Yves Cochet, Denis Baupin et des associations et syndicats énergie.

La dernière table ronde réunissant Pierre Laroutou (Nouvelle Donne), Emma Cousse (EELV), Martine Billard (Parti de gauche), Clémentine Autain (Ensemble!) a permis à la gauche critique de la politique gouvernementale d'évaluer en matière de lutte contre le changement climatique et de politique de transition énergétique leurs convergences et désaccords féconds.



J'ai organisé avec Sergio Coronado un grand forum pour préparer la mobilisation en vue de la COP 21 sur le Climat qui aura lieu à Paris en décembre 2015



Actions et mobilisations

LA MÉDITERRANÉE NE DOIT PLUS ÊTRE UN CIMETIÈRE

Depuis le début de l'année 2014, au moins 3000 personnes ont péri en mer Méditerranée. Ainsi, depuis 1988, plus de 21 000 personnes ont disparu en mer. Les personnes qui effectuent la traversée au péril de leur vie sont le plus souvent des réfugiés demandeurs d'asiles qui fuient les persécutions dans leur pays. Ces dernières années, l'Europe a essentiellement externalisé les politiques migratoires européennes aux pays des rives sud de la Méditerranée, sans s'autoriser à lutter contre ce trafic d'être humain à la source.

Face à la transformation de la mer Méditerranée en cimetière marin, l'Union européenne doit revoir d'urgence sa politique migratoire pour mettre fin à ces drames qui ne laisse plus personne indifférent. Derrière ces tragédies se cache la mise en œuvre des politiques migratoires européennes actuelles qui rendent dangereuses l'accès au territoire européen et développent la mise en place d'organisations criminelles qui profitent de la situation. Pour permettre d'empêcher de nouveaux drames d'arriver, l'Union européenne doit promouvoir

Conférence de presse Immigration Lampedusa.
J'ai organisé une conférence de presse avec Cécile Kyenge l'ancienne ministre italienne pour l'intégration, l'eurodéputée Marie-Christine Vergiat et Georges Alexandre de l'initiative Kayak pour la Vie

une mondialisation aux antipodes des politiques néo-libérales actuelles: en cessant la complaisance avec les régimes dictatoriaux et en favorisant le développement des économies locales par l'arrêt du dumping de nos produits agricoles subventionnés, nous pourrions arrêter de reprendre ce que nous donnons de l'autre main et offrir un avenir durable

Avec l'ancienne ministre de l'Intégration italienne Cécile Kyenge, j'ai accueilli Alexandre Georges, un citoyen européen de ma circonscription qui a traversé la Méditerranée en kayak pour témoigner de l'inhumanité de cette « Europe forteresse » et dénoncer les moyens financiers colossaux qui sont déployés pour lutter en vain contre l'immigration clandestine (agence Frontex, centres de rétention...). Il faut des ponts et non des murs entre les deux rives de la Méditerranée.



BON VENT À « GÉNÉRATION COBAYES, NON MERCI »

Le 13 octobre, j'ai eu l'honneur d'ouvrir à Paris le premier campus « Génération Cobayes, non merci! ». Cette association de jeunes s'engage sur les questions de santé-environnement pour que la génération à venir soit en bonne santé, en évitant perturbateurs endocriniens, exposition aux polluants ou aux ondes; c'est sur ce sujet que je suis intervenue, en rappelant que l'usage du téléphone mobile n'était pas anodin. Des études

montrent le lien entre tumeurs au cerveau et usage intensif du portable.

Au quotidien, les ondes qui nous entourent (wifi, antennes relais...) peuvent provoquer des maux de tête des insomnies... gênant parfois tellement certaines personnes qu'elles sont obligées de s'isoler pour vivre mieux. Dans ces cas extrêmes, on parle d'électrohypersensibilité.

www.generationscobayes.org

PRISONS : un nouveau moratoire sur l'encellulement individuel, la France "hors la loi" jusqu'en 2022 !

Fin novembre j'ai organisé une conférence de presse avec Bernard Bolze (fondateur de l'Observatoire International des Prisons) car le 25 novembre 2014 devaient entrer en vigueur les articles du code de procédure pénale prévoyant l'encellulement individuel au terme du moratoire de cinq ans prévu par l'article 100 de la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009.

Or, les députés ont voté la prolongation du délai jusqu'à fin 2019. Au demeurant, selon le rapport remis cette semaine par Dominique Raimbourg à la Ministre Christiane Taubira, l'État se donne la date de 2022 pour réaliser l'encellulement individuel réel. Le vide juridique est ainsi comblé mais s'érode un peu plus notre respect des droits fondamentaux.

Il faut rappeler que le principe de l'encellulement individuel est affirmé dans nos textes depuis 1875 et confirmé par les recommandations européennes (Règle pénitentiaire européenne 18). Jamais mis en œuvre, son non-respect alimente le scepticisme ambiant et la rancœur et est responsable de tensions et de violences en détention. Cet énième moratoire est un vrai scandale et montre bien l'impensé de l'État concernant les prisons et le système carcéral français. Il faut s'inspirer des modèles scandinaves de prisons ouvertes travaillant sur la réinsertion des condamnés par le travail notamment et qui ont des taux de récidive bien moindres et un coût de gestion deux fois inférieur. Il faut surtout penser à la réinsertion des personnes détenues ou ayant été condamnées à une sanction pénale. L'enfermement doit devenir l'exception et non la règle.



J'ai eu l'honneur de rencontrer le lauréat du Prix Sakharov, le gynécologue Denis Mukwege, qui répare les femmes au Congo suite à des mutilations sexuelles

LE PRIX SAKHAROV, POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

« Le corps des femmes est devenu un véritable champ de bataille, et le viol est utilisé comme une arme de guerre »,

a déclaré le gynécologue congolais Denis Mukwege lors de la cérémonie de remise du Prix Sakharov 2014, le 26 novembre à Strasbourg.

Michèle RIVASI, eurodéputée et vice-présidente de la délégation Afrique-Caraïbes-Pacifique / Union européenne a tenu à saluer personnellement ce grand Monsieur, au lendemain de la journée internationale contre les violences faites aux femmes. :

« Aujourd'hui, le Parlement européen vient de remettre le Prix Sakharov (qui récompense des personnalités exceptionnelles qui luttent contre l'intolérance, le fanatisme et l'oppression) au gynécologue congolais Denis Mukwege pour son travail auprès des femmes victimes de viols et de violences sexuelles lors de conflits armés, notamment en République démocratique du Congo (RDC). Les femmes ne doivent pas être les premiers boucs émissaires en cas de conflit. »



Soutien contre l'exportation d'animaux vivants en dehors de l'UE



Sud-Est, rapprocher l'Europe des citoyens et des territoires

PROJET DE CENTER-PARCS EN ISÈRE



Avec Maryvonne Boileau et Hélène Le Gardeur, deux conseillères régionales EELV lors de la marche aux flambeaux sur le site de la Forêt des Chambarans : unies contre le Center Parcs !

- ☞ Pour un véritable débat public sur l'opportunité du projet
- ☞ Pour dénoncer la violation de la directive européenne sur l'Eau

Parmi les grands projets inutiles et imposés, le projet de Center Parcs de Pierre&Vacances en Isère est à la pointe !

Le projet d'un complexe aquatique à Roybon fait l'objet d'une contestation vive de la part de plusieurs associations de défense de la biodiversité.

Le groupe Pierre & Vacances Center Parcs envisage d'implanter sur la commune de Roybon en Isère un complexe aquatique qui fait l'objet d'une contestation vive de la part de plusieurs associations de défense de la biodiversité et de collectifs de citoyens. Cette opposition au projet a d'ailleurs été confortée par un avis défavorable unanime des trois commissaires enquêteurs publics missionnés par le tribunal administratif.

Comme à Sivens, le projet de Center Parcs va détruire plusieurs hectares de forêt et de zones humides qui alimentent la nappe phréatique nécessaire à l'accès à l'eau de centaines de milliers de citoyens drômois et isérois.

Comme à Sivens, le projet de Center Parcs est très largement subventionné par les pouvoirs publics, sans réflexion sur un autre modèle d'utilisation de cet argent public plus respectueux de l'environnement.

Comme à Sivens, le projet Center Parcs risque de mettre en péril une faune et une flore qu'il est nécessaire de protéger. En dépit des conclusions des enquêteurs qui mettent en exergue diverses irrégularités au regard de la loi sur l'eau de 2006, les arrêtés préfectoraux ont été adoptés par le préfet de l'Isère, avec la pleine approbation de l'ancien président du conseil général de l'Isère, actuel secrétaire d'État, André Vallini.

En tant que députée européenne j'appuie la saisine de la commission pétition du Parlement européen par l'Association « Pour les Chambarans Sans Center Parcs » et compte engager aux côtés des associations locales dont la FRAPNA et avec la députée de l'Isère Michèle Bonneton une procédure d'infraction à la législation européenne (en l'occurrence la directive sur l'Eau notamment) à l'instar de ce qui a été fait pour Sivens même si en l'espèce le projet ne bénéficie pas de fonds européens.

Aussi, après les manifestations du mois de décembre des opposants et défenseurs du projet de Center-parc, il apparaît plus que

jamais que la situation se tend sur place et que le défaut de concertation se fait criant. La reprise des travaux mettrait en péril l'ordre public et le spectre de la tragédie de Sivens apparaîtrait. J'en appelle donc, m'appuyant sur les conclusions de la commission d'enquête du mois de juillet 2014, à une saisine de la Commission National du Débat Public (CNDP) sur la base de l'article 121-8 du code de l'environnement. En effet, le coût total des bâtiments et des infrastructures du Center Parc dépasse le seuil requis des 300 millions d'euros pour une saisine de droit. L'organisation d'un véritable Débat Public répond à la volonté du chef de l'État exprimée lors de la Conférence environnementale d'améliorer la démocratie environnementale en ce qui concerne les grands projets d'aménagement impactant l'environnement. Un tel débat, sur l'opportunité et les impacts du projet, permettrait au public d'avoir une vision globale des enjeux ; de pallier l'absence de concertation préalable sur ce dossier et d'avoir des conditions d'indépendance et de contradictoire garanties. L'enquête publique a montré l'attente des populations locales envers un tel Débat Public.

☞ DERNIERE MINUTE

Suite aux référés des associations, le tribunal administratif de Grenoble a prononcé la suspension des travaux car il avait des doutes suffisamment forts sur la légalité du projet au regard de la loi sur l'eau. Le jugement sur le fond est prévu en juin 2015

CLUB EUROPE SUD RHÔNE-ALPES

Pour la quatrième année consécutive, l'association Club Europe Sud Rhône-Alpes que je préside, a organisé fin novembre une journée «L'Europe dans votre région : les clés de réussite pour le financement de vos projets» destinée à informer les acteurs du territoire drômois et ardéchois sur les financements européens qu'ils peuvent solliciter pour leurs projets. Le Conseil Régional Rhône-Alpes devient autorité de gestion pour une grande partie des fonds «structurels» (Fonds européen de Développement Régional, Fonds Social Européen, Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) ; j'espère que ceci permettra une meilleure information et une meilleure accessibilité à ces fonds car il est essentiel que l'Europe soit aussi perçue comme pouvant apporter de l'aide au développement des territoires, ruraux comme urbains.



Open days 2014

Forum à Grenoble sur la recherche en Europe

Le jeudi 20 Novembre, je suis intervenue lors d'une conférence organisée par le Bureau d'Information du Parlement européen basé à Marseille. Quelle ville mieux que Grenoble pouvait accueillir un débat sur la Recherche en Europe ? Quel plaisir d'avoir été accueillie par l'adjoint écologiste Pascal CLOUAIRE, en charge de la démocratie locale et de l'Europe ; un élu qui demande à ce que la recherche intervienne surtout pour le progrès humain et permette à la société de s'engager vers la transition écologique. J'ai pour ma part insisté sur l'abondance des fonds européens destinés à la recherche, bien que des efforts doivent être faits pour la mobilité effective des chercheurs...

C'est en matière de recherche que l'on se rend compte le plus souvent à quel point l'Union européenne permet de faire de grandes choses ! L'exemple récent de la mission Rosetta et du robot Philae illustre parfaitement les avancées permises par l'agrégation des compétences de chercheurs européens. J'ai aussi et surtout voulu rappeler que la recherche reste aux mains de grands groupes qui ont aussi des intérêts économiques forts et qu'en tant qu'eurodéputée, il était de mon devoir de veiller à ce que la recherche publique soit aussi aidée.



Conférence de Grenoble du 20 novembre 2014

Non à la « bio-mascarade » à Gardanne

Le 5 Octobre, j'ai participé aux côtés des associations locales et des élus locaux (les députés François-Michel Lambert et Karine Berger, les conseillers régionaux Christian Desplats et Colette Charriau...) à une manifestation à Gardanne contre le projet de méga centrale biomasse. Cette centrale, pour produire de l'électricité, aura besoin de plus de 900 000 tonnes de bois par an pour fonctionner, avec un très faible rendement de 30% ! Entre la pollution aux particules fines et la menace pour la ressource en bois pour la forêt méditerranéenne que peut représenter un tel projet, il me semblait indispensable de se mobiliser. Sur place, la lutte continue !



Mon intervention lors de la manifestation du 5 octobre à Gardanne



Ce que nous avons obtenu

La suspension du projet ABYSSEA (centre d'essais et d'expertise en mer profonde -CEEMP)

Ce projet comportant la création de deux plates-formes sous-marines posées à 1300 et 2400 mètres de profondeur et financé à 35% par de l'argent public via le Pôle Mer Paca et la Caisse des Dépôts et Consignations m'apparaît inopportun à la fois concernant le choix du site, situé au cœur du sanctuaire de Pelagos avec des risques environnementaux importants, que la nature des projets de recherche qui vont à l'encontre de projets d'avenir en matière de transition énergétique.

L'opacité est totale (*sic*) concernant les objectifs réels de ce projet de recherche en eaux profondes. L'enquête publique évoque seulement : « des efforts de recherche et développement dans le domaine des technologies sous-marines grand fonds ». Mais le Pôle Mer Méditerranée est plus explicite évoquant le fait que « ces dispositifs ouvriront d'importantes perspectives aux industries pétrolières minières ».

Outre l'aberration de continuer la recherche sur les énergies fossiles à l'heure de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique, l'exploitation pétrolière off-shore à grande profondeur est hasardeuse et extrêmement coûteuse. Même le Mexique commence à le reconnaître.

Les écologistes se sont mobilisés lors de l'enquête publique et Ségolène a décidé de suspendre ce projet le temps de trouver un site plus adéquat. Une demie-victoire pour nous !

Le gel du permis de recherche d'hydrocarbure dans le Parc Naturel Régional du Luberon

La vigilance de militants anti gaz-de-schiste du Vaucluse a permis de mettre en lumière et d'éteindre très vite la signature imminente d'un permis exclusif de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans le Luberon, dit « permis de Calavon ».

Avec José Bové, j'ai dénoncé le fait que « depuis 2011, les collectifs locaux et les élus dénoncent les méthodes opaques d'attribution des permis de recherche d'hydrocarbures. À l'heure actuelle, les habitants se retrouvent devant le fait accompli. Dans de telles conditions, les études d'impact environnementales mais également les répercussions économiques pour les autres secteurs ne sont jamais pris en compte. Le secteur du tourisme, particulièrement important dans le Lubéron serait irrémédiablement mis à mal.

Nous dénonçons l'utilité de ce type de projet, et sur cette fuite en avant à la recherche d'énergies fossiles. Ce projet est à contretemps et contredit la loi sur la transition énergétique. Où est la cohérence dans l'action gouvernementale en matière d'énergie et de transition écologique ? »

10 jours plus tard, début Octobre, la Ministre Ségolène Royal retirait ce permis de recherche.

PROJET LYON TURIN : LA SAISINE DE L'OFFICE EUROPÉEN DE LUTTE ANTI-FRAUDE (OLAF)



LGV Lyon Turin. Notre rencontre avec des représentants de l'OLAF à Bruxelles

Depuis de nombreuses années, le projet de tunnel transfrontalier permettant de relier Lyon à Turin est sur la table. Le tunnel de reconnaissance est en cours de construction ; pourtant, les écologistes et des organisations citoyennes, composées d'habitants côté savoyard et côté italien, s'opposent à ce projet. Pourquoi ? Sous prétexte de permettre un meilleur report modal et donc de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre par le transport routier, ce projet est surtout en décalage avec la réalité, tant en termes de besoin de transport que financière (nous sommes sur un investissement à 1 milliard d'euros).

En effet, le tunnel existant, du Mont Cenis, après les travaux qui viennent d'y être effectués et la mise au gabarit GB1, est en capacité d'absorber le report modal pour de nombreuses années ; il est même sous-utilisé. Ainsi, quel besoin de creuser un second tunnel ? Ceci représente un coût très important et je ne pense pas que la création d'infrastructures avant que les besoins réels de les construire ou le constat de frémissements dans le transport ferroviaire ne provoquent un appel d'air. Avec la quantité d'argent public qui sera utilisée dans ce projet, nous devons renoncer à tous travaux ferroviaires dans la région rhônalpine, et même au-delà, pendant des dizaines d'années.

Avec ma collègue Karima Delli, membre de la Commission parlementaire Transports au Parlement européen, et en lien étroit avec le lanceur d'alerte Daniel Ibanez,

nous avons remis différents documents à l'Office Européen de Lutte contre les Fraudes le 12 Novembre.

Nous avons apporté un certain nombre de pièces mettant en évidence plusieurs infractions relatives à ce dossier. La gravité des faits rapportés est d'autant plus importante qu'il s'agit d'argent public et de fonds européens et qu'en tant qu'eurodéputées, nous nous devons d'être garantes du bon usage de ces fonds.

NOUS DÉNONÇONS NOTAMMENT :

- les commandes de fournitures passées à des entreprises soupçonnées d'être liées à la mafia italienne (notamment Martina et Italcoge)
- des fournitures non conformes aux commandes
- l'absence de sanctions contre les dirigeants de la société LTF Paolo Comastri et Walter Benedetto, condamnés en première instance par le tribunal de Turin en 2011 pour trucage d'appels d'offre
- des surcoûts inexplicables en équipements mobilier et informatique,
- de possibles conflits d'intérêts en France dans le cadre de la signature de différents marchés publics,
- des entraves à la concurrence.

Ces documents ont été présentés et remis aux représentants de l'OLAF qui se sont engagés à les étudier dans le cadre de leur enquête, dont on devrait obtenir l'ouverture de l'enquête début 2015.

La fin du rejet des Boues rouges au cœur du Parc national des Calanques fin 2015 ?



Avec José Bové lors de notre mobilisation contre les rejets de boues rouges dans les Calanques

Les rejets de boues rouges, issues de la production d'alumine à Gardanne, en mer Méditerranée est un dossier que je suis depuis plusieurs années.

Récent rebondissement début Octobre, alors que le Conseil d'Administration du Parc National des Calanques avait à se prononcer sur une demande de dérogation de la part de l'industriel Aléto, qui souhaitait continuer à rejeter ces boues chargées en métaux lourds en plein cœur du parc marin.

Cette demande allait à l'encontre de ce que prévoit la loi, réaffirmée par Delphine Batho en réponse à l'un de mes courriers : tous rejets liquides et solides de boues rouges est interdit après 2015 ! Pourtant, le Conseil d'Administration du Parc a voté pour cette dérogation... et a été vite rattrapé par la Ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, qui a demandé une étude complémentaire sur la toxicité de ces boues au BRGM, précisant dans un tweet qu'elle condamnait la prolongation la prolongation des rejets dans la mer. Ceci permet de bloquer la demande de dérogation. Et ne nous trompons pas : Altéo a eu plus de 15 ans pour prévoir l'arrêt de ces rejets, il reçoit des fonds nationaux et européens pour se mettre en conformité avec la loi, il doit s'engager dans la voie d'une industrie non polluante, tant pour notre santé que pour notre environnement.

Une victoire contre les déchets toxiques en Isère

L'entreprise australienne Orica souhaitait exporter ses déchets toxiques industriels à Salaise en Isère pour leur traitement. J'ai sollicité un RDV avec la Ministre Ségolène Royal à ce sujet, considérant que le principe de précaution devait s'appliquer dans ce cas, car le transport sur des milliers

de kilomètres de ces déchets représentait un réel danger de pollution marine. De plus, la vallée du Rhône est déjà suffisamment polluée pour que nous n'ayons pas à devoir traiter les déchets de l'Australie, qui possède toutes les technologies pour le faire sur place. La mobilisation citoyenne

et les milliers de signatures recueillies par pétition ont poussé la Ministre à se positionner sur cette affaire ; elle a refusé l'import de ses déchets. C'est donc une victoire, et il faut le dire quand c'est nécessaire ; Merci Madame la Ministre !



Rapprocher l'Europe des citoyens et des territoires

J'ai accueilli au Parlement européen 16 jeunes en service civique volontaire accompagnés par Unis-Cité Rhône-Alpes. En découvrant les institutions européennes, ils ont découvert tout le sens et la chance d'être européen

Les visiteurs du Parlement Européen

Lors de mon premier mandat, je recevais plusieurs groupes de visiteurs par an au Parlement européen ; élus, étudiants, citoyens membres d'associations... Les demandes étaient nombreuses et j'ai fait de mon mieux pour toutes les honorer. Pour ce nouveau mandat, j'ai souhaité donner la priorité aux membres d'associations « têtes de réseaux », aux médias et aux élus. Pourquoi ? Les dernières élections européennes nous ont montré la forte abstention et le vote extrême. Une grande partie de ce phénomène est dû à la méconnaissance du fonctionnement de l'Union européenne, et du travail réel que fournissent les eurodéputés, face à des États conservateurs, et à une Commission européenne libérale.

C'est pourquoi, pouvant financer le voyage au Parlement européen à seulement 100 personnes par an, j'ai voulu en faire bénéficier des per-

sonnes qui par leur posture publique ou médiatique, leur liens nombreux avec les citoyens et la société civile, seront à même de diffuser l'idée au plus près de tous que l'Europe est une chance, un outil certes imparfait mais dont il faut se saisir pour répondre à de grands enjeux : le dérèglement climatique, la désindustrialisation et le chômage, l'éducation et l'ouverture aux autres, la protection de notre santé...

C'est pourquoi fin 2014 et début 2015, j'accueille 40 jeunes en service civique volontaire avec Unis-Cité, parce que ces jeunes, dans leur mission, seront auprès de personnes éloignées de l'exercice de leurs droits civiques et j'espère ainsi contribuer à leur faire comprendre l'utilité de l'Europe et de voter pour des eurodéputés engagés pour la protection de nos biens communs.

Projet de Zone blanche, ça avance !

J'ai été auditionnée le 30 septembre par le groupe d'experts « radiofréquences et santé » de l'ANSES sur le projet de lieu d'accueil en « zone blanche » que je souhaite créer pour les personnes électro hypersensibles.

L'ANSES s'intéresse de près à ce projet car ce lieu pourra aider à faire avancer la recherche sur le sujet de l'EHS... qui est une des priorités de l'ANSES pour les années à venir.

Prochaine étape, co-construire ce projet, ses objectifs clés et sa gouvernance partagée, avec des élus, associations et scientifiques.

Comme au niveau européen, c'est la logique des petits pas, mais nous avançons !

Cancer du sein et facteurs environnementaux

Le 14 octobre, dans le cadre du mois « Octobre rose », je suis intervenue au colloque organisé à Lyon par le WECF (Women in Europe for a Common Future) sur les liens entre cancer du sein et exposition aux perturbateurs endocriniens ; ce fut l'occasion de rappeler que l'Union européenne ne s'est toujours pas dotée d'une stratégie contre les perturbateurs endocriniens ; le sujet est polémique car l'industrie y voit la mort d'une partie de sa production, refuse d'être encadrée et de trouver des produits qui se substitueraient à ceux qui sont reconnus comme pouvant perturber le fonctionnement hormonal. Pour moi, l'Europe doit d'abord protéger la santé publique et les citoyens plutôt que les intérêts économiques de quelques grands groupes.

Actualités nationales

CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE : BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

La Conférence environnementale s'est achevée et la Conférence sur le climat de Lima a pris le relais, un an avant le grand rendez-vous de Paris (la COP21). Le Président nous a gratifié en ouverture de ce grand raout d'un discours volontariste et animé axé autour de la démocratie environnementale qui reste à inventer après le drame de Sivens, d'une ode à la croissance verte et du gel des subventions aux énergies fossiles pour les pays du Sud. Il a affiché quelques ambitions concernant la lutte contre les pesticides, la préservation de la biodiversité et la santé-environnement. Rien en revanche sur la fiscalité écologique et les transports, secteurs pourtant clés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution et réorienter l'économie vers le durable et sa relocalisation. Mais la volonté toute gaulliste et mitterrandienne de « laisser sa trace », celle d'un « accord historique sur le climat » en 2015.

Pas sûr par contre que le Premier Ministre Manuel Valls ne veuille laisser de trace face à la dette environnementale. S'il a dans son discours de clôture affirmé que le tout diesel fut une « erreur » sans préci-

ser toutefois comment lutter contre les dégâts qu'il génère, il a dans le même temps réaffirmé que le nucléaire est un « atout pour la France » et a repris la rengaine du primat de l'économie sur l'écologie qui ne doit pas « être un frein ». Il reste droit dans ses bottes et dans son logiciel productiviste datant des « 30 glorieuses ».

J'ai participé aux deux journées de cette conférence environnementale comme eurodéputée invitée à la table-ronde sur la santé environnement. Force est de constater que la Ministre de la Santé Marisol Touraine n'a pas pris conscience de l'impact environnemental dans la crise sanitaire et que la future loi Santé ne sera pas à la hauteur des enjeux. Il faudra donc attendre pour que l'État lutte contre les perturbateurs endocriniens, développe la recherche sur les maladies environnementales et sur les maladies émergentes ainsi que sur la phagothérapie pour faire face à la résistance aux antibiotiques, mette en place des « zones blanches » dans chaque région pour les électrohypersensibles, lutte contre les substances chimiques dans divers secteurs : jouet, textile, cosmétique, agro-alimentaire

et rompe avec les campagnes de vaccination obligatoire.

Enfin, les écologistes exigeaient à l'orée de cette conférence l'abandon officiel des grands projets inutiles et écologiquement insoutenables fleurissant partout en France de l'aéroport de Notre Dame des Landes, au barrage de Sivens en passant par le Lyon-Turin, le projet Eon de biomasse de Gardanne qui menace la forêt méditerranéenne, le Center Parc de l'Isère, l'OIN de la Plaine du Var... Aucun moratoire ni aucune remise en cause n'a été obtenue. Les lobbys ont encore de beaux jours devant eux pour appliquer leur fameux crédo des 3D : « On décide, on désinforme, on diffère ».

Cette grand-messe, boycottée par un grand nombre d'ONG et d'associations échaudées par tant de promesses non-tenues, ne restera malheureusement pas comme la genèse d'une mutation écologique au sommet de l'État même si on partage le diagnostic que la maison qui brûle sera bientôt consumée et les discours obsolètes. Le bilan des ateliers se solde par un « triple 0 » par rapport aux attentes du « peuple de l'écologie ».

Loi sur la transition énergétique : quelques avancées, beaucoup de renoncements...

Présentée comme une « révolution culturelle », la loi de transition énergétique n'est en fait qu'une loi d'orientation de plus.

Certes, la loi pose des objectifs ambitieux : division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 ; division par 2 de la consommation d'énergie ; un tiers d'énergies renouvelables à horizon 2030 ; réduction de 75% à 50% du nucléaire de 75 à 50% d'ici 2025 ; priorité à la rénovation thermique des bâtiments... Il faut aussi reconnaître le travail des députés écologistes pour améliorer le texte lors du débat parlementaire avec la reconnaissance notamment de l'obsolescence programmée.

Le vrai problème est le décalage entre les objectifs et l'absence de financement et de fixation de seuils intermédiaires ainsi que certains sujets cruciaux oubliés, à l'instar de la lutte contre l'étalement urbain, prédateur d'espaces et d'énergie. Le projet de loi de finances 2015, couplé à la baisse annoncée du budget du Ministère de l'Écologie de 6%, traduit cette inquiétude : le chèque énergie et la prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre ne sont pas inscrits au budget comme le fonds de garantie pour la transition énergétique.

Le pêché suprême de cette loi est le renoncement en matière de fiscalité écologique avec notamment l'enterrement de l'écotaxe. La fiscalité écologique, outil premier pour la transition énergétique, se fonde sur le principe pollueur-payeur dans une logique redistributive pour la

conversion écologique de l'économie, la création de nouvelles filières économiques créatrices d'emploi non délocalisables... Son abandon par le gouvernement va empêcher la réalisation d'infrastructures de transports collectifs ou de fret régional, seule solution pour limiter la pollution par le transit des poids lourds et les accidents qu'ils génèrent.

Enfin, une forme de mascarade existe sur le nucléaire. Le texte de loi plafonne et sanctuarise la production d'énergie nucléaire à son niveau actuel soit 63 gigawatts alors même que l'ambition est de diviser par 2 la consommation d'énergie tout en augmentant la part des énergies renouvelables. Difficile de croire que l'on fermera des centrales d'ici 2025 quand on constate que la baisse de la consommation de pétrole sera en fait compensée par un accroissement de la production/consommation d'électricité favorisée par la volonté de développer la voiture électrique.

La loi de transition énergétique n'esquisse pas un scénario de sortie du nucléaire mais favorise tout au plus la fin du tout-nucléaire. Le monopole d'EDF est consacré, tout comme l'électricité au cœur du modèle énergétique avec le développement du parc de véhicules électriques individuels. Enfin, le renforcement des procédures de prolongation des centrales aurait dû s'imposer dès la trentième année d'exploitation comme nous y oblige la convention internationale d'Espoo.

CONTACTS

Michèle RIVASI
www.michele-rivasi.eu
michele.rivasi@europarl.europa.eu

BRUXELLES : David DRUI,
Sophie PERROUD
Parlement européen, rue Wiertz 60
B-1047 Bruxelles / +(32) 2 284 53 97

MARSEILLE : Sébastien BARLES,
relations presse et relais national
06 75 00 63 31
sebastien.barles13@orange.fr

VALENCE : Justine ARNAUD
9, rue du Champ de Mars 26 000 Valence
04 75 60 32 90 / 06 37 15 76 56
justine.arnaud@michele-rivasi.eu



Les Verts | Alliance Libre Européenne
au Parlement européen